

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

WF ACTIONS EUROPE

Part P

ISIN : FR0007025291

Fonds commun de placement, de droit français.

OPCVM géré par Wormser Frères Gestion, société de Banque Wormser Frères.

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles

Objectif de gestion : WF ACTIONS EUROPE a pour objectif d'optimiser la performance par une gestion active d'un portefeuille d'actions ou de titres assimilés éligibles au PEA.

Les valeurs européennes de grande et moyenne capitalisation sont privilégiées, sans discrimination de secteur d'activité. Le FCP investit en permanence entre 5% et 10% de l'actif total en produits dits "à risques" (parts de FCPR, FCPI, actions de SCR, par le biais d'OPC ou en direct dans des actions de sociétés cotées sur un marché réglementé ou organisé, dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros au moment de l'investissement).

Le fonds peut également investir jusqu'à 25% de son actif dans des produits de taux dont la signature est au moins égale à BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ; la poche obligataire présentant une sensibilité globale (pourcentage de variation de l'actif pour une variation de 1% des taux d'intérêt) comprise entre -3 et +7.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que l'empreinte environnementale, la diversité et l'égalité, les droits de l'homme, et la politique en matière éthique. L'objectif est la construction d'un portefeuille ESG de qualité reposant sur une méthodologie interne impliquant des exclusions. De plus amples informations relatives à notre méthodologie propriétaire figurent dans notre politique ESG, disponible sur notre site internet.

Indicateur de référence : Aucun indice ne reflète fidèlement l'objectif du fonds. Toutefois la performance de l'OPCVM pourra être comparée à celle de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50, indice composé des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone Euro, dividendes nets réinvestis.

Autres informations

L'OPCVM peut investir dans des produits dérivés ou intégrant des dérivés, à des fins de couverture et/ou d'exposition. Ces opérations pourront conduire l'OPCVM à avoir une exposition aux actions de 120% au maximum.

Le fonds peut investir dans des parts d'OPC dans la limite de 10% de son actif.

WF ACTIONS EUROPE est éligible au PEA et aux contrats d'assurance-vie investis en actions, dits "DSK".

Affectation du résultat : Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Durée de placement recommandée : La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts à chaque valeur liquidative, calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible
rendement potentiellement plus
faible

A risque plus élevé
rendement potentiellement
plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ici reflète le niveau de volatilité historique annuelle du FCP sur une période de 5 ans.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas fournir une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital de l'OPCVM n'est pas garanti.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte dans l'élaboration de cet indicateur de risque :

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant de faire face à ses engagements.

Risque de change : Le fonds est exposé à un risque de change à concurrence des investissements libellés dans une autre devise que celle de comptabilisation du fonds, l'Euro.

L'utilisation d'instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire l'exposition et donc amplifier ou diminuer les mouvements de marché.

La survenance de l'un de ces risques peut amener à la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM, rubrique « profil de risque ».

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement et sont exprimés T.T.C.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,30%	du montant souscrit
Frais de sortie	2,50%	du montant racheté

Les taux présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit restitué (sortie). Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur.

Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	3,09%	de l'actif net moyen

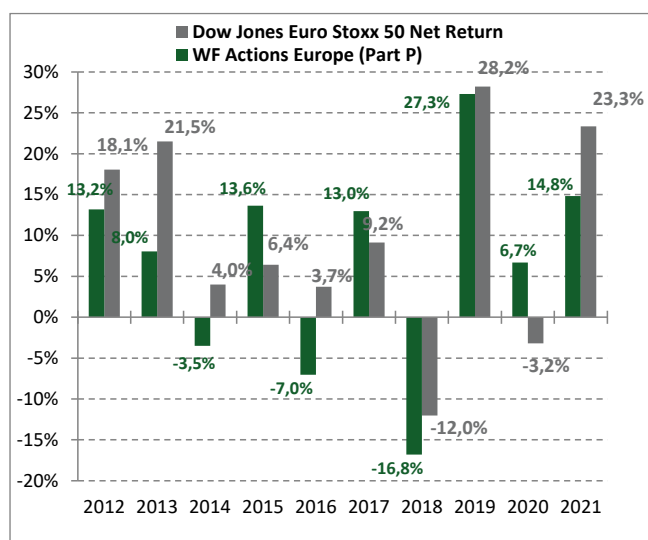
Les frais courants sont basés sur l'ensemble des frais facturés à l'OPCVM lors du dernier exercice, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM disponible sur le site internet www.wormsergestion.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

L'indicateur de référence Dow Jones Euro Stoxx 50 est présenté dividendes nets réinvestis.

Cet OPCVM a été créé le 17 août 1998.

La devise de référence est l'Euro (EUR).

Informations pratiques

Catégorie juridique de l'OPC : OPCVM de droit français.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : Wormser Frères Gestion, 11 bis boulevard Haussmann 75009 Paris ; e-mail : wormsergestion@banquewormser.com, ou par téléphone au 01 47 70 90 80.

Ces documents sont également disponibles sur le site internet www.wormsergestion.com (rubrique : Gestion collective).

Des informations sur la valeur liquidative peuvent également être obtenues au siège de la société de gestion : Wormser Frères Gestion, 11 bis boulevard Haussmann, 75009 Paris, ou par téléphone au 01 47 70 90 80.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 12 heures au siège de l'établissement dépositaire (1-3 Rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge) et sont exécutées, à cours inconnu, sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les clients peuvent souscrire par l'intermédiaire de tout établissement financier, l'OPCVM étant admis en Euroclear.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Wormser Frères Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.

Wormser Frères Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 décembre 2022.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet.

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.